



France

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<u>Produit</u> :	<b>DOBOL Fumigateur</b> Fumigène Insecticide (produit biocide) Code GIFAP : FD
<u>Importateur / fournisseur</u> :	<b>Kwizda-France SAS</b> 30 avenue de l'Amiral Lemonnier 78160 Marly-le-Roi Tel. 01.39.16.09.69 Fax 01.39.16.47.07 <a href="mailto:ah@kwizda-france.com">ah@kwizda-france.com</a>
<u>Numéro d'appel d'urgence</u> :	Centre anti-poison de Paris 01 40 05 48 48
<u>Fabricant matière active</u> :	SUMITOMO Deutschland GmbH - 40474 Düsseldorf, Allemagne.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Symbole de risque :



Xn : Nocif



N : Dangereux pour l'environnement

Phrases de risque :

R44 : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Capsule :

Fumigateur hydro-réactif à usage ménager contenant :

- Cyphénothrine (nom commercial: Gokilath)  
 DENOMINATION CHIMIQUE : (RS)-alpha-cyano-3-phenoxybenzyl (1R)-cis,trans-chrysanthemat  
 Concentration : 7,2%  
 Numéro de CAS : 39515-40-7 EINECS : 2544845  
 Famille chimique : Pyréthriinoïde de synthèse  
 Classement : Xn Nocif, R20/R22  
 N dangereux pour l'environnement, R50/R53

- Azodicarbonamide en mélange 90,8%  
Numéro de CAS : 123-77-3 EINECS : 204-650-8  
Classement : E; Xn; R2-R42

**Substance exothermique :**

- Chaux vive (oxyde de calcium)  
Quantité : Capsule de 10g, 65g de chaux  
Capsule de 20g, 76g de chaux  
Capsule de 100g, 255g de chaux  
Numéro de CAS : 1305-78-8 EINECS : 215-138-9  
Classement : Xi. irritant, R41

**4. PREMIERS SECOURS**

Ne pas faire boire ou vomir en cas d'inconscience ou convulsions.

**Inhalation :**

Amener le patient à l'air frais, consulter un médecin.

**Ingestion :**

Se rincer la bouche. Appeler un médecin. Ne faire vomir que sur décision médicale.

**Contact avec les yeux :**

Rincer abondamment à l'eau claire avec les paupières ouvertes, et appeler immédiatement un docteur.

**Contact avec la peau :**

Se laver instantanément la peau avec du savon et rincer abondamment.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.****Moyens d'extinction appropriés**

Poudre, sable, CO 2.

**Moyens d'extinction contre-indiqués**

Eau.

**Dangers particuliers**

En cas d'incendie émission de gaz toxiques et de vapeurs irritantes : Oxydes d'azote (NOx).

**Equipement spécial de protection**

Port d'un appareil respiratoire autonome.

Eviter la manipulation quand la diffusion est en cours ou protéger les voies respiratoires.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles :**

Ne pas respirer les fumées. Ne pas respirer les gaz. Eviter le contact direct avec les mains et avec les yeux au moment de la diffusion.

Se protéger des vapeurs en se tenant du côté d'où vient le vent.

**Précautions pour la protection de l'environnement (matière active) :**

Ne pas déverser dans les cours d'eaux, dans les égouts, les ruisseaux, mares et autres étendues d'eau.

**Méthodes de nettoyage :**

- Retenir les écoulements avec du sable ou autre matériau absorbant et non combustible.
- Circonscrire la zone contaminée et consulter le fabricant en cas de rejets importants.
- Stocker les rejets dans des récipients étanches et les éliminer.
- Ventiler la zone de déversement.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manipulation**

**Mesures techniques :**

Utiliser le produit uniquement selon les indications d'emploi.

Ne pas stocker de nourriture dans la zone traitée.

Prévenir la formation de poussières.

Assurer une ventilation suffisante des lieux de travail.

Si de la fumée/de la poussière se forme, éviter de respirer la fumée/poussière.

**Précautions :**

N'utiliser le fumigateur qu'en l'absence des personnes, des animaux domestiques et des poissons ou reptiles.

**Stockage :**

**Mesures techniques :**

Tenir le produit hors de la portée des enfants, dans son emballage d'origine.

**Conditions de stockage :**

Au frais, au sec et à l'abri de l'eau. - Eviter les températures extrêmes.

**Matières incompatibles :**

Non concerné.

**Matériaux d'emballage recommandés :**

Emballage d'origine uniquement.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Valeur limite d'exposition :**

Peut être irritant pour la gorge si inhalé en cours d'activité.

**Mesures d'ordre technique :**

Une bonne aération est suffisante après emploi.

**Paramètres de contrôle :** non concerné

**Equipements de protection individuelle :**

**Respiratoires**

En cas d'exposition brève utiliser un appareil de filtration respiratoire. En cas d'exposition prolongée ou intensive utiliser un appareil respiratoire avec circulation d'air indépendante.

**Oculaires**

Lunettes de protection

**Corporels**

Porter des habits de Protection

**Mesures d'hygiène :**

Se laver les mains à chaque pause et après manipulation, ne pas rester dans la pièce pendant l'application.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique : boîtier plastique renfermant une capsule de diffusion, sertie.

Forme : granulés.

Couleur : jaune

Odeur : aromatisée

Valeur du PH : non concerné

Caractéristiques d'explosivité : non concerné

Température d'ébullition : non concerné

Température de décomposition : 128°C

Point éclair de la matière active : + 130 °

Température d'auto-inflammation : non concerné

Densité de la matière active : 1,085 g/cm<sup>3</sup> à +25°C

Solubilité (matière active) : - insoluble dans l'eau (< 10 g/l à +25°C)

- soluble dans le Xylol >500 g/l à +24°C.

Volatilité : 8,7 x 10<sup>-6</sup> mmHg (+20°C), 3,0 10<sup>-6</sup> mmHg (+25°C)

**10. STABILITE ET REACTIVITE****Stabilité chimique :**

Stable en conditions normales de stockage

Voir point 7 : Manipulation et stockage

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes d'azote (NOx)

Voir point 3 : Identification des dangers.

**Produits à éviter**

Agents oxydants / eau

**Propriétés explosives**

Produit non explosif (tests réalisés selon la guideline 1.14 de la Directive 92/69/CEE)

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

DL<sub>50</sub> orale pour rat : > 10 000 mg/kg

DL<sub>50</sub> dermale rat : > 5 000 mg/kg.

LC<sub>50</sub> par inhalation pour rat : > 1 050 mg/kg

Non irritant pour la peau

Irritant pour les yeux.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Une surexposition peut provoquer une irritation de la gorge.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES****Données pour la matière active**

Rainbow trout: 0,34 µg/l LC50/96h

Daphnia: 0,43 µg/l LC50/48h

**Persistance / dégradabilité :**

Pas de résidus persistant dans l'environnement.

**Bioaccumulation :**

Non disponible

**Ecotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Ne pas déverser le produit dans les étangs, mares, cours d'eau, ruisseaux ou fossés.

Ne pas réutiliser l'emballage.

Apporter les produits non utilisés en déchetterie.

Se débarrasser des emballages vides en respectant les instructions des autorités locales pour les plastiques.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14-1.A.D.R. (Route)**

N° ONU : 3077



Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Cyphénothrine)

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Etiquette : 9

Code danger : 90

**14-2. I.M.D.G. (Maritime)**

N° ONU : 3077



Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Cyphénothrine)

Classe : 9

Groupe : III, page 9028

Etiquette : 9

Marque : Marine polluant.

Remarque :

Code de classification : M7

Catégorie de transport : 3  
 Quantité limitée : LQ27  
 Unité d'emballage : 6kg  
 Conditionnement : 30kg  
 1.1.3.6 : 1000kg  
 Disposition supplémentaire : CV13

**14-3. O.A.C.I. (avion)**

N° ONU : 1910 (non concerné par l'ADR et l'IMDG)



Assimilation transport : Oxyde de calcium  
 Classe : 8  
 Groupe : III  
 Etiquette : 8  
 Passagers : 822  
 Cargo : 823

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Symbole de risque :



**Xn : Nocif**



**N : Dangereux pour l'environnement**

Phrases de risque :

R44 : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

S1/2 Conserver sous clés et hors de portée des enfants.

S23 Ne pas respirer les fumées.

S25 Eviter le contact avec les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S63 En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

La réaction thermique en contact direct avec de l'eau provoque une vapeur sèche non inflammable et non salissante.

**Intitulés des phrases de risque présentes au paragraphe 3 :**

R20/22          Nocif par inhalation et par d'ingestion.

Cette fiche complète les notices d'utilisation du produit mais ne les remplace pas. Les consignes relatives à l'hygiène de travail ainsi que les exigences prescrites par la loi sont à respecter scrupuleusement. Les indications portées sur cette fiche sont fournies de bonne foi et sont basées sur le niveau actuel de nos connaissances à la date indiquée en tête de page. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.